

DG PIRE

Comme prévu, Bruno Parent prend sa retraite le 20 mai prochain et comme dans beaucoup de domaines, son successeur s'annonce bien pire. Son pedigree parle pour lui. Il s'agit de Jérôme Fournel, directeur de cabinet du ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, depuis mai 2017. Il a été l'ancien directeur général des douanes et droits indirects de février 2007 à février 2013, ancien conseiller de Jean-Pierre Raffarin, puis de Dominique de Villepin à Matignon. Il a été le fossoyeur des douanes, accélérant leur démantèlement avec au passage, 20 % de suppressions d'emplois. Bref, un technocrate (énarque, faut-il le préciser) qui connaît bien la maison et qui pilote déjà la destruction de la DGFIP depuis un certain temps, notamment en appuyant lourdement la mise en place du PAS ou de la loi ESSOC. Bref, on rajeunit l'âge du capitaine, mais on continue les vieilles recettes qui nous concoctent un beau naufrage, mode Titanic.

TRAVAILLER PLUS POUR GAGNER MOINS

Ne reculant devant aucun sacrifice, la rédaction a réussi à regarder stoïquement le dernier exercice nombriliste de notre Grand Timonier libéral à la TV Sans surprise, droit dans ses bottes, et malgré un teasing mensonger (pour l'instant) sur la suppression éventuelle d'un jour de congés, nous avons simplement



eu droit aux mêmes fadaïses.

Donc, il nous faudra bien travailler plus longtemps mais « sans augmenter l'âge légal du départ en retraite ». Il s'agira donc de faire différer « librement » ce départ avec un bonus malus qui conduira automatiquement à retarder l'âge réel du départ. CQFD. Quant aux baisses d'impôts pour les « classes moyennes », il faudra déjà définir clairement de qui on parle. Nous en avons déjà dit tout le mal que la CGT Finances Publiques pense de ce type de mesure. De plus, à ce stade, sans aucune autre explication que : « ce sera compensé par la baisse de certaines niches fiscales » et « par plus de

travail », on peut craindre le pire... Les récents épanchements sur le temps de travail dans la Fonction publique nous laissent aussi craindre une attaque en règle contre nos congés.

RUPTURE CONVENTIONNELLE COLLECTIVE

Le 9 mai, l'ensemble des syndicats représentatifs dans la Fonction Publique appelle à une journée nationale de grève et de manifestations pour demander le retrait du projet de Loi « Transformation » de la Fonction Publique.

Dans cette loi, au milieu de tout un tas de mesures de régression sociale se glisse la possibilité de procéder à une **rupture conventionnelle dans la Fonction Publique**. Sachez que la Caisse des Dépôts et Consignation a déjà lancé un plan de rupture conventionnelle collective comme le lui permettent les lois Macron en tant que structure privée. Mais l'innovation, et sans attendre la Loi Transformation de la Fonction Publique, **elle compte appliquer ce plan à des fonctionnaires !** Je vous laisse découvrir [l'article](#).

Le projet de loi sur la Fonction Publique soumis au parlement en procédure accélérée et par voie d'ordonnances (comme cela a été le cas pour le code du travail) prévoit de faciliter le recours au contrat, d'organiser les privatisations, d'instaurer la mobilité forcée, de vider de leurs substances et prérogatives les instances représentatives du personnel (CAP, CHSCT condamnés à l'horizon 2022). **bref de mettre à mort le statut et les garanties individuelles et collectives pour mieux déstructurer les services publics**. Nous voyons parfaitement le lien avec le plan de destruction de la DGFIP. **Alors tu fais quoi le 09 mai ?** Participe aux cortèges DGFIP en lutte à Nantes et Saint-Nazaire.

PROXIMITÉ

Faisant faussement preuve de modération sur son objectif de suppression de 120 000 fonctionnaires, les déclarations d'E. Macron ne sont pas de nature à remettre en cause le plan dit de « géographie revisitée de la DGFIP ». Il a ainsi déclaré son intention de voir d'ici 2022, dans chaque canton, un endroit, « pour tous les citoyens où l'on puisse trouver réponse aux difficultés qui peuvent être rencontrées ». Des structures dénommées « France services », sur le modèle des actuelles Maisons de service au public (MSAP). D'ici à ce que les MSAP changent de nom, on aura fait un grand bond en avant sur les services publics de proximité. Rappelons au passage que les dites MSAP ne sont actuellement plus financées... Sans emploi et sans financement, il ne peut y avoir de services publics !

